



Laon, le 6 juillet 2017

Communiqué de presse

Lancement de la réserve civique dans l'Aisne

Nicolas BASSELIER, préfet de l'Aisne, a présidé ce jeudi 6 juillet le premier comité de pilotage départemental de la réserve civique, en présence des principaux représentants des services de l'État, des collectivités territoriales et du monde associatif du département.

Forme nouvelle d'engagement créée par la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, la réserve civique offre à toute personne qui le souhaite la possibilité de s'engager, à titre occasionnel et bénévole, au service des valeurs de la République.

Elle vise à renforcer le lien social en participant à des missions d'intérêt général dans des domaines variés : solidarité, éducation, culture, santé, environnement, sport, mémoire et citoyenneté, coopération internationale, sécurité civile et interventions d'urgence en situation de crise ou d'évènement exceptionnel. Elle se distingue du service civique qui ne concerne que les jeunes âgés de 16 à 25 ans engagés dans des missions de longue durée.

Ce dispositif est naturellement complémentaire des autres formes d'engagement citoyen que sont notamment la garde nationale, les réserves opérationnelles ou non opérationnelles, le service civique ou l'engagement bénévole dans le secteur associatif. Il complète l'offre d'engagement existante en permettant à chaque citoyen d'agir au service des autres et des valeurs de la République en fonction de ses compétences, de ses aptitudes et de sa disponibilité.

La réserve civique est un dispositif simple et facile à mettre en œuvre. Les services de l'État, les établissements publics, les collectivités territoriales ou les associations proposent des missions sur la plate-forme numérique dédiée (<http://reserve-civique.beta.gouv.fr>) auxquelles les personnes intéressées peuvent répondre directement.

Plus d'une vingtaine de missions sont d'ores et déjà proposées dans le département par différentes structures : Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Centre Information Jeunesse de l'Aisne, Restaurants du Cœur, Comité Départemental Olympique et Sportif, etc.

Vos contacts à la direction départementale de la cohésion sociale de l'Aisne :

- Arnaud RAISON au 03.60.81.50.38 ;
- Amandine GEORGELIN au 03.60.81.50.30 ;
- ddcs-reserve-civique@aisne.gouv.fr

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83 Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02